Département de la Haute-Garonne Arrondissement de Saint-Gaudens

Commune de SALIES DU SALAT 31260





ARRÊTÉ MUNICIPAL INTERDISANT L'ACCES A L'AIRE DE JEUX, RUE DE LA POSTE N° = B-2022-10

Le Maire de la Commune de SALIES DU SALAT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses Articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-3 et L.2213-1 à L.2213-6,

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la conformité des installations se trouvant dans l'aire de jeux des enfants – Rue de la Poste – à SALIES DU SALAT (31260), et afin d'assurer au mieux la sécurité de ses utilisateurs, des travaux de maintenance seront réalisés, à compter du Mardi 5 Juillet 2022,

ARRÊTE

<u>Article 1 :</u> L'utilisation de l'aire de jeux pour enfants, située Rue de la Poste, **sera INTERDITE** au public, <u>à compter du Mardi 5 Juillet 2022</u>, et pendant toute la durée des travaux d'entretien.

Article 2 : Seules les personnes autorisées, et notamment le personnel communal en charge des travaux, pourront pénétrer dans l'enceinte de l'aire de jeux.

<u>Article 3 : Toute personne étrangère au service ne respectant pas cette interdiction, engagera sa propre responsabilité.</u>

<u>Article 4 :</u> Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, et les Gardiens de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Salies du Salat, le 5 Juillet 2022

Le Maire, Jean-Pierre DUPRAT

- Date d'affichage en Mairie : 05/07/2022